



TOUS DÉCHETS : COMMENT ÉVITER LEUR DISPERSION DANS L'ENVIRONNEMENT

FICHE N°
ACTION 4

CATÉGORIE
Limitation des
déchets en amont



LES ENJEUX

Cette fiche s'intéresse à tous les déchets abandonnés dans l'espace public, de façon intentionnelle ou non et qui se retrouvent in fine dans l'environnement par l'action du vent ou de la pluie. Cette pollution peut aussi bien provenir de sacs poubelles laissés dans la rue, de déchets jetés par terre, ou de dépôts sauvages.

Au-delà des outils réglementaires et des actions habituellement engagées par les collectivités (verbalisation, brigades dédiées, enlèvement gratuit d'encombrants), cette fiche présente trois actions complémentaires, ayant pour vocation de prévenir et d'empêcher cette pollution marine.

LES CHIFFRES

Dans une étude de février 2019, l'ADEME a estimé à **21,4 kg** la quantité produite de déchets dits « sauvages » par habitant et par an. En Méditerranée, 134 espèces sont victimes de l'ingestion de plastique.

Source : rapport WWF Pollution plastique en Méditerranée.

OBJECTIFS DE L'ACTION



Déchets collectés lors d'une campagne de recensement des déchets sur les plages.

Réduire les déchets plastiques :

- **PRÉVENIR** la dispersion des déchets jetés dans l'espace public
- **EMPÊCHER** les déchets dits « sauvages » d'atteindre les cours d'eau et la mer
- **SENSIBILISER** les citoyens au problème de la dispersion des déchets

BÉNÉFICES

- **AMÉLIORATION** de la propreté des espaces naturels, amélioration du cadre de vie
- **DIMINUTION** du risque sanitaire lié aux déchets sauvages



TÉMOIGNAGE

« A titre expérimental, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins équipe les extrémités des canalisations d'eau pluviales ou d'émissaires en mer de filets qui permettent de retenir les macro-déchets (plastiques, aluminium, verre...) ou micro-déchets (mégots, billes de polystyrène...) susceptibles de se répandre de façon préjudiciable dans l'environnement.

« Récupérer les déchets avant qu'ils n'arrivent en mer est une nécessité pour préserver la qualité des fonds marins et des eaux de baignade. L'étude du contenu des filets permettra de caractériser la nature des déchets, d'identifier leur source et de définir des solutions pour remédier à leur dispersion. »

Le déploiement de filets sur des canalisations d'eaux pluviales pourvoyeuses de déchets ainsi que sur des émissaires en mer se poursuivra sur le territoire si le résultat de l'expérimentation est satisfaisant. Cette opération complète et renforce l'initiative de pose de plaques signalétiques « Ici commence la mer » mise en œuvre depuis 2018 et le ramassage des macro-déchets dans les vallons et cours d'eau par les équipes de l'Agglomération.

Laurence Estimbre, Directrice du Pôle Cycles de l'eau de la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins.



DÉROULÉ DE L'ACTION

1. Définir les contours du projet

- Evaluer les risques de dispersion des déchets sur le territoire ; répertorier les dépôts récurrents, poubelles ouvertes, zones d'accumulation de déchets.
- Faire une première sélection d'actions possibles à mettre en œuvre.
- Rechercher les partenaires et soutiens financiers possibles (agences environnementales, régions, Voies navigables de France, ...).

2. Impliquer les acteurs

- En concertation, choisir les actions intéressantes à mettre en œuvre et définir un budget.
- Trouver l'information technique nécessaire auprès des fournisseurs spécialisés, passer les marchés d'études et de travaux appropriés.
- Définir les messages de prévention qui seront associés au déploiement des actions*.

3. Mettre en œuvre

- Grouper si possible le lancement de plusieurs actions. Sinon, communiquer aussi sur les actions futures ou en cours d'étude.

4. Suivre et faire le bilan de l'action

- Penser à quantifier le nombre de dépôts sauvages, et/ou prendre des photos des zones d'accumulation de déchets sauvages, afin de pouvoir faire un bilan après plusieurs mois de mise en œuvre des actions.

*voir également la fiche action n°14 « Gérer la communication des actions ».

EXEMPLES D' ACTIONS ANTI-DÉCHETS



@Siarja

Installer des barrages anti-pollution sur les cours d'eau ou à l'exutoire des réseaux pluviaux (Coût moyen pour un barrage flottant, fourniture + installation : 80 € HT/mètre linéaire - prévoir coût d'entretien)

Développer une application smartphone permettant de signaler les dépôts sauvages, avec un partage d'information quant à la résorption du dépôt pour encourager son utilisation



©Direction de l'Aménagement Urbain de Monaco

Programmer le remplacement des corbeilles ouvertes par des corbeilles fermées, intégrant si possible un dispositif éteignoir de cigarettes

©Commune de Cannes

POINTS D'ATTENTION

- La collectivité peut montrer aux habitants les efforts réalisés via différents supports : affichage, présentation des mesures aux médias locaux, articles dans les magazines de la collectivité, l'objectif premier restant de sensibiliser les habitants à la pollution marine. Il est également conseillé de rappeler les amendes encourues en cas d'abandon de déchets
- En complément, des visites des centres de traitement et de tri des déchets peuvent être organisées pour le grand public, afin de sensibiliser sur le devenir des déchets lorsqu'ils sont bien collectés

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Agence technique départementale de Haute-Garonne - Les outils lutte contre les dépôts sauvages (septembre 2019) www.atd31.fr
- Société Pollustock - Reportage sur l'installation de filets anti-pollution à Cannes.